



St-Jean-Port-Joli, le 28 février 2014

Sujet : Mémoire à la commission CHARBONNEAU. La plaie des chantiers de constructions : L'INTIMIDATION.

Le thème à développer se situera en trois phases : Une première vous fera connaître mon C.V., une deuxième traitera de trois cas où dans le passé mon corps de police a failli à la tâche et finalement mes suggestions pour l'avenir sur les chantiers de constructions au Québec.

Entré à la Sûreté du Québec en 1964 j'ai œuvré dans ce corps de police jusqu'en 1990. Au début de 1965 je suis affecté au poste de Chandler comme patrouilleur ensuite enquêteur à ce même poste jusqu'en 1970. De cette dernière date jusqu'à ma retraite j'ai travaillé à Rimouski comme inspecteur d'explosifs, technicien en explosifs, responsable des services techniques, commandant de l'unité d'urgence et finalement responsable de la gestion financière et matérielle.

En juin 1969 j'intercepte, à Grande-Rivière, une vieille auto des années 1950 dans laquelle circulaient Paul ROSE, Jacques ROSE et Jacques BEAUME. Ces personnes cherchaient ou ils pourraient trouver se procurer un journal du jour. Quelques semaines plus tard ces hommes furent rejoints à Percé par un gaspésien du nom de Francis SIMARD. Ces personnages allaient fonder la Maison du Pêcheur à Percé où ils recevaient les jeunes gens venus des grandes villes pour y passer l'été.

Tous ont connus les événements qui ont suivis mais ce que peu de gens savent c'est le fait que deux membres de la Sûreté avaient infiltré le groupe et à la fin de la saison touristique ces policiers furent à même de rédiger un rapport à l'effet que : Ce sont des professeurs et des jeunes étudiants qui sont venus s'amuser à Percé durant l'été.

En juin 1970 un groupe comptant plusieurs personnes de l'année précédente loue une ferme située à quelques kilomètres à l'ouest du village

de Percé. Incidemment cette ferme appartenait à une dame LANGLAIS laquelle était la belle mère de maître RIOUX alors procureur de la couronne pour le district.

Contrairement à l'été 69, la Sûreté n'infiltrait pas ce groupe. Comme il se passe pas mal de drogue à cet endroit, à quelques reprises au cours de l'été, nous effectuons des perquisitions dans la maison et dans les tentes de ce groupe de jeunes déclarés étudiants en vacances par nos autorités. Au cours de l'une de ces perquisitions nous saisissons une lettre écrite à la main, cachée sous la toile d'une tente. Cette lettre traite du FLQ et de la formation de cellules pour en venir à libérer le Québec de différentes manières.

Cet été 1970 se termine par l'arrestation d'une vingtaine de ces personnes lesquelles s'étaient rendus manifestés sur la Grande Rivière Fishing Club appartenant à des résidents des États-Unis.

Lorsque j'ai pris les photos et les empreintes digitales de tout ce beau monde, j'ai constaté que leur leader était une dénommée Lise BALCER(celle-la même qui était présente quand LAPORTE fut assassiné) dont la famille était impliquée en politique et ni plus ni moins que la fille de Réal CAQUETTE, député à Ottawa.

Suite au kidnapping du ministre LAPORTE les impliqués ont obligés Bernard DEROMME à lire leur manifeste à la télé. Immédiatement à la suite de cette lecture je me suis rendu à mon poste de police pour informer nos autorités de Québec que nous avions, au poste de Percé, un écrit lequel correspondait en tout points à celui de la cellule Chenier.

Cet écrit et les noms des ROSE, SIMARS et BALCER ont permis par la suite les arrestations que nous connaissons tous mais avec plusieurs semaines de retard car à l'été 1970 la SQ n'avait pas jugé bon d'infiltrer ce groupe dans leur campement de Percé en se disant que c'étaient : DES ÉTUDIANTS EN VACANCES.

Par la suite à Rimouski j'ai connu la période durant laquelle nous devions pénétrer par effraction dans des résidences pour y installer un système nous permettant d'écouter les conversations téléphoniques des résidents.

Lors de la construction du barrage de Manic 5 la Sûreté avait déléguée deux de ses membres sur cet immense chantier de construction. Ces deux membres agissaient comme simples manœuvres car le but recherché était de connaître l'identité des personnes qui fournissaient les boissons alcooliques sur le chantier car le tout était formellement interdit.

Plusieurs mois après des descentes ont permis l'arrestation de plusieurs personnes et la condamnation de celles-ci en plus d'être expulsées du chantier. Malheureusement la SQ n'a pas cru bon de poursuivre ses emplois incognito sur ce chantier et il s'en est suivi différents incidents dus aux boissons alcooliques.

Il s'est effectué un travail titanesque sur les écoutes électroniques que vous passez à votre commission. Aujourd'hui plus personnes sur les chantiers et ailleurs ne se parlent plus au téléphone ou par messages. Tous se donnent rendez-vous dans des endroits où ils sont certains de ne pas être « Bogués ». Regardez le désastre de la rivière Romaine où les délégués syndicaux font la pluie et le beau temps.

Mes suggestions sont les suivantes :

Tout grand chantier au Québec devrait être visité journalièrement par un membre de la SQ en uniforme muni bien entendu de bottes de chantier et d'un casque équivalent. Ces policiers devront, pour éviter le copinage avec les syndiqués, être changés à chaque jour afin de comprendre une douzaine de membres. J'ai, par expérience, pu constater que notre simple présence sur des chantiers de la Côte nord ont permis de diminuer bien des tensions.

Si avant la commission Charbonneau la SQ avait réussie à infiltrer les grandes centrales syndicales et les grandes entreprises au moyen de femmes policières agissant comme secrétaires privées, peut être aurions nous pu porter encore plus d'accusations criminelles. Donc pour les futurs grands chantiers comme cimenterie McKINNIS nous devrions avoir des policières infiltrées dans tous les départements vitaux des compagnies.

Sur un chantier de plus de 100 employés, il devrait y avoir au moins 5 policiers d'infiltrés afin de pouvoir surveiller les délégués syndicaux. Le chantier devrait être truffé de micros et de caméras de surveillance contrôlés, sur le chantier même, par des membres de la SQ. L'identité des policiers infiltrés sur le chantier ne devrait être connue que du DGA aux opérations à qui ils devront faire rapport hebdomadairement. Cette façon de faire évitera à nos membres sur le terrain de trahir les infiltrés pas mégarde ou volontairement comme cela s'est déjà vu.

Une équipe de filature d'au moins trois autos devrait être déployée à proximité du chantier de façon à pouvoir suivre et filmer les déplacements des délégués de chantier et des patrons de ces délégués de même que les dirigeants du chantier.

Voilà, à mon point de vue ce que nous devrions avoir comme travail au sein de la SQ. Il faudrait penser à ne pas seulement engager des diplômés de CEGEP mais des agents possédant différentes cartes de compétence sur la construction. De même pour nos policières lesquelles devraient également être recrutées pas seulement comme ingénieures mais également comme secrétaires. Pourquoi des secrétaires parce que ces personnes voient tout, entendent tout, lisent tout et reçoivent également les confidences du patron. Il faut intervenir rapidement quand il s'agit d'intimidation.

Avons-nous réellement le choix d'agir ainsi si nous voulons que la paix règne sur les chantiers de construction car présentement si j'étais propriétaire d'une compagnie quelconque, j'hésiterais grandement avant de soumissionner pour un contrat de grande envergure.

Bien vôtre,



Jean-Guy CHOUINARD

312 de Gaspé-Ouest

St-Jean-Port-Joli

GoR-3Go

N.B. D'aucunes manières les présentes suggestions de devront m'être attribuées. Je ne suis pas intéressé à figurer de quelque façon que ce soit dans votre rapport final. Si mes suggestions vous semblent importants alors faites les en votre et si elles ne vous semblent pas importantes alors vous savez très bien où se trouve la filière 13.

Personnel
et
confidentiel

Mme France Charbonneau
Secteur 0570
600 rue Tallman
Montréal
H2K-3L6



CANADA

REÇU LE
21 FEV. 2014
Par BOISVERT

Québec

312 No. Surge St
St-Jean Port, Jeter

FE30J